



Objet : taxe d'apprentissage 2017

Nice, le 18 décembre 2016

Le saviez-vous ? En 2017, vous pouvez transformer une obligation en action solidaire !

Madame, Monsieur,

Fondatrice de la première école d'infirmières au début du XXème siècle, la Croix-Rouge française forme de nos jours près de 20 000 étudiants par an aux métiers de la santé, du social et du médico-social, grâce à ses 113 écoles réparties sur l'ensemble du territoire en 20 Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS). A ce titre, elle est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage de votre entreprise.

Nos formations courtes et diplômantes répondent à un réel besoin du marché de l'emploi et permettent ainsi à 95% de nos diplômés de trouver un travail. En choisissant de nous verser votre taxe d'apprentissage, vous nous permettez d'agir davantage et de remplir les orientations que nous nous sommes fixées.

En 2016, les ressources provenant de la taxe nous ont permis de mettre à la disposition de nos élèves des outils de formation faisant appel aux nouvelles technologies pour la qualité de vie des étudiants: défibrillateur, ordinateurs, micro-ondes pour l'espace détente des étudiants et matériel pour les travaux pratiques .

Cette année, nous souhaitons intensifier nos efforts pour assurer les meilleures conditions d'étude à nos apprenants.

En 2017, le Site de Nice envisage :

- ◆ L'achat de mannequins pour la simulation
- ◆ L'achat de logiciel pour mise en situations de soins simulées
- ◆ L'aménagement d'une salle de simulation
- ◆ La modernisation du mobilier des salles de cours

Notre équipe se tient à votre entière disposition par téléphone au **04-93-53-86-12** ou par email l'adresse suivante: marietherese.ongenaed@croix-rouge.fr pour répondre à vos questions.

En cette période où l'engagement de chacun compte, nous vous seront reconnaissants pour votre soutien.

En espérant vous compter parmi nos partenaires, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Denise Dollet
Directeur d'Etablissement
Site de Nice

Christine Houvet
Directrice
Institut Régional de Formation